
LA CR IX

DE SAINT-GILLES

N° 95 - mars 2011

« Vous tous, marchez sous la croix et criez : "Toulouse"
C'est pour la croix que nous avons tout laissé,
pour que Toulouse soit toujours protégée du Ciel »

Raymond de Saint-Gilles

Vous avez dit Carême ?

Qui dit Carême, dit pénitence. Il faut le reconnaître, le mot fait... froid dans le dos, pour certaines personnes tout au moins. Pourtant avant d'être une loi d'Église, la pénitence est une exigence promulguée par Notre-Seigneur Lui-même lorsqu'il dit : « Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous » (Lc XIII). La loi ecclésiastique du Carême n'a été instituée que pour nous rappeler au moins une fois l'an la nécessité de faire pénitence pour nous sauver. La loi quadragésimale inclut trois aspects : le jeûne, l'abstinence et la mortification.

Le jeûne consiste à ne faire qu'un seul repas complet dans la journée. Nous pouvons y ajouter quelque nourriture le matin et le soir. Il oblige les gens âgés entre 21 et 60 ans sauf raison valable comme par exemple ceux qui ont un emploi pénible réclamant une forme physique particulière, pour le cas aussi de la mère qui nourrit son enfant, etc. Nous sommes tenus au jeûne au moins le mercredi des cendres et le Vendredi Saint. Les tertiaires de la Fraternité ajoutent les jours de Quatre-Temps et les vigiles de quatre grandes fêtes.

Avant ou après cette tranche d'âge, le chrétien n'est pas tenu au jeûne. Ce qui n'exclut pas le devoir de faire pénitence cependant. Comment cela est-il possible ? Grâce à l'abstinence. Comme son nom l'indique, il s'agit de « s'abstenir » de viande, rien de plus. Cette loi oblige à partir de l'âge de 7 ans. La plupart des jours de jeûne sont aussi des jours d'abstinence. Le chrétien suit habituellement cette règle tous les vendredis de l'année.

Enfin il existe aussi la mortification. Ici il n'y a pas grand danger à craindre pour sa santé. Il s'agit, avant tout, de discipliner sa volonté afin de ne pas devenir esclave de son corps et de ses

caprices. Chacun de nous peut se mortifier. Il est facile d'imiter les petits sacrifices des enfants et de ne pas mettre de sucre dans son café volontairement, de ne pas prendre de dessert, de se lever une demi-heure plus tôt ou de se discipliner à se coucher à l'heure. Ces exemples manifestent que la mortification consiste seulement dans de petites pratiques qui ont comme finalité de nous discipliner à exercer les vertus.

Jeûne, abstinence et mortifications, tout cela n'est qu'une question de générosité d'âme. Le temps de la septuagésime nous rappelait avec St Paul, combien les athlètes sont disposés à de grands sacrifices en vue d'une récompense matérielle. Combien plus nous devons profiter des quarante jours de Carême pour prendre une longueur d'avance sur le chemin vers le Ciel. Pour avancer promptement il faut non seulement agir, il faut aussi savoir se défaire de ce qui freine notre route vers le salut. C'est tout le travail de la pénitence. Elle doit alléger notre marche vers le bon Dieu, non la retarder.

Restons prudent dans le choix des pénitences, mais ne craignons pas de manière exagérée pour notre santé. Soyons généreux à choisir les bonnes résolutions de Carême capables de perfectionner notre âme. Loin de nuire à notre bon équilibre, la pénitence représente une saine diète spirituelle apte à favoriser notre sanctification. Rappelons-nous par exemple que Saint Paul ermite vécut jusqu'à l'âge de 113 ans malgré ou grâce à ses pénitences... Nous sommes loin d'un tel héroïsme, mais nous pouvons développer une grandeur d'âme similaire et disposer notre cœur aux grâces divines par la pénitence.

Bon et saint carême à tous.

Abbé Philippe Brunet



40 ans...!



1^{er} novembre 1970 – 1^{er} novembre 2010

En l'honneur du quarantième anniversaire de notre Fraternité, nous publions une série inédite de sermons simples et profonds que monsieur l'abbé René Goupille a prononcés aux fidèles au cours de son apostolat à Alger. Nous vous présentons le quatrième texte de cette série.

Que ces belles pages pleines de foi et d'amour de la Messe se gravent dans notre âme.

Abbé Jean de Lassus Saint-Geniès +

Frère et Sœurs, le prêtre se présente devant ses servants pour recevoir les burettes de vin et d'eau. (...) Vous savez très bien ce que fait le prêtre : il verse dans le calice un peu de vin qui servira de matière au saint sacrifice. Mais à ce vin le prêtre ajoute quelques gouttes d'eau qui viennent se mélanger au vin pour ne faire plus qu'un avec lui et qui feront ainsi partie, elles aussi, de la matière du sacrifice. Ces quelques gouttes d'eau symbolisent votre union au Christ dans la célébration du saint sacrifice. Vous n'y venez pas en spectateurs. Vous êtes réellement unis à ce vin qui deviendra, un moment après, le Sang du Christ. Ne vivons nous pas là, intégralement, la Communion des Saints ? (...)

Cette prière de l'offertoire nous remet en mémoire la prodigalité de Dieu le Père à l'égard de toutes ses créatures. N'y est-il pas dit : « vous avez créé la nature humaine dans sa noblesse et l'avez restaurée d'une manière plus admirable encore ». Avons-nous vraiment bien conscience de la noblesse de la nature humaine ? (...) Frères et Sœurs, sachons donner à notre nature humaine cette dignité à laquelle notre divin Sauveur nous a élevés par son sacrifice. C'est cette nature humaine qui est appelée à ressusciter quand il plaira à Dieu et qui pourra jouir de sa divine présence en un face à face éternel. **Ce sont des vérités auxquelles nous croyons mais entrent-elles réellement dans notre vie ?**

D'autre part, puisque nous sommes si intimement unis à la divine victime, nous pouvons faire notre examen de conscience, vous comme moi. **Comment vivons-nous notre messe ? Comment la faisons-nous entrer dans notre devoir d'état ?** Nous avons tous des obligations, des charges, des responsabilités, mais n'est-ce pas le moment de nous présenter au Seigneur – avec ces gouttes d'eau – tels que nous

sommes, avec nos difficultés, nos tentations, nos luttes, nos joies, nos sacrifices ?

Frères et sœurs, il faudrait comprendre, à l'occasion de cette prière, que notre messe du dimanche n'est pas un acte de piété qui se détache de notre vie quotidienne. Elle doit en être le point de départ, comme aussi l'aboutissement. Le point de départ parce que nous y venons puiser toutes les grâces nécessaires pour faire face à notre devoir ; l'aboutissement parce que nous y trouvons l'occasion de remercier Dieu de tout le bien qu'Il nous a fait, et Dieu seul sait, Dieu seul en connaît la véritable valeur. C'est bien vrai, semblables aux gouttes de d'eau, nous sommes englobés dans la miséricorde divine qui prend soin de chacun et de chacune d'entre nous, qui que nous soyons. Nul n'a le droit de se dévaloriser. N'oublions pas que nous sommes des membres vivants du Christ et quoiqu'il arrive, le Christ prendra toujours soin de son troupeau.

Le prêtre revient au milieu de l'autel pour offrir le calice du salut, le calice de notre rachat, et il demande, en union avec l'Église, que ce calice s'élève devant la divine majesté pour notre salut et celui du monde entier. Il y a donc à noter un double but dans cette première partie de l'offrande du calice : celui de l'adoration due à Dieu et aussi celui de rédemption, de salut, pour nous et pour le monde entier. En effet seul Dieu est digne de recevoir une telle marque d'adoration par l'offrande d'un sacrifice qui a pour but de sanctifier, de purifier ceux qui l'offrent. (...) **Mais ce désir de vouloir offrir le Christ en sacrifice à son Père a-t-il eu une influence sur notre vie durant la semaine ? Nous y sommes-nous préparés par la prière, par des efforts pour améliorer spirituellement notre vie intérieure ? Nous sommes-nous préoccupés**

de mettre notre vie en concordance avec notre foi ? Dans la Sainte Écriture, Dieu se plaint de ce que son peuple l'honore par de grands sacrifices, mais sa conduite ne correspond pas à la valeur marchande de leur offrande. N'hésitons pas à nous examiner sur ce point, vous et moi.

Puis le prêtre s'incline profondément et s'adressant toujours à Dieu, il interprète les sentiments de ceux qui viennent offrir ce sacrifice : « voyez l'humilité de nos âmes et le repentir de nos cœurs ». (...) En effet les dispositions de notre cœur peuvent avoir une influence sur la valeur de notre sacrifice. Rappelez-vous cette recommandation du Seigneur : « si au moment de faire ton offrande, tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse ton offrande sur place, et va d'abord te réconcilier avec ton frère, puis revient présenter ton offrande ». (...)

Et le prêtre termine cette prière de l'offertoire du calice en faisant appel à l'Esprit Saint, source de toute sainteté : « Venez Sanctificateur, Dieu éternel et tout-puissant, et bénissez ce sacrifice préparé pour votre saint nom ». En cette courte prière, notre attention doit être attirée par deux réalités qui risquent d'être de plus en plus mal comprises actuellement. Il est fait appel au Saint-Esprit pour sanctifier cette offrande. Car que contient encore ce calice : du vin auquel a été mêlé un peu d'eau. Cela n'a pas une valeur extraordinaire. C'est un peu de vin bien naturel. Mais il y a un appel à Dieu pour bénir ce sacrifice. Dans le langage hébraïque, bénir un objet, c'était le sanctifier, le consacrer. Dieu seul en était désormais le possesseur. (...) Il ne s'agit donc pas d'une simple répétition de la sainte Cène du jeudi saint, mais

bien d'un véritable sacrifice préparé pour la gloire du saint Nom de Dieu. (...)

Les jours de grandes fêtes se déroulent alors l'encensement de l'autel. L'encensement est le symbole de la prière qui monte vers Dieu. L'autel est encensé parce qu'il symbolise le Christ. Mais au cours de l'offertoire, le prêtre encense particulièrement l'hostie et le vin du calice qui sont les matières préparées pour être transsubstantiées en la divine victime au moment de la consécration.

Vous devez savoir que la patène où se trouvent l'hostie et le calice sont posés sur une pierre d'autel. La pierre d'autel est une plaque de marbre qui contient dans une petite cavité des reliques de quelques martyrs. Cette petite cavité est scellée. Outre ce détail, la plaque de marbre comporte cinq croix gravées rappelant les cinq plaies de Notre-Seigneur. Ces croix ont été consacrées par l'évêque ou un de ses vicaires généraux. Parfois c'est l'autel tout entier qui est consacré. En ce cas il est nécessaire que toutes les parties qui composent l'autel soient bien scellées entre elles jusqu'au sol de l'édifice lui-même. Un autel consacré ne peut être déplacé car il perdrait alors sa consécration et devrait être de nouveau consacré. Ces détails peuvent nous rappeler ces paroles du Seigneur : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église et les Portes de l'Enfer ne pourront la détruire ».

Ces paroles du divin Maître doivent être pour nous une véritable assurance, celle d'être dans la véritable Église du Christ. Sachons rester fidèles à Pierre, tout comme à ses successeurs pour rester fidèles au Christ Jésus notre Sauveur. Ainsi soit-il.

Abbé René Goupille (+1997)

Enregistrement de la conférence de S.E. Mgr Fellay

L'enregistrement de la conférence donnée le samedi 19 février aux fidèles de l'Aude par Mgr Fellay, est disponible sur commande auprès de l'école Saint Joseph des Carmes.

2 CDs audio (conférence aux fidèles) : 8€

1 CD au format MP3 (avec sermon de la cérémonie des confirmations) : 5€

Commande à : École Privée St Joseph des Carmes
11290 Montréal de l'Aude
04 68 76 25 40

Chèque à l'ordre de « Aude Tradition »

SAINT JOSEPH, L'ÉPOUX DE LA VIERGE MARIE

Le 19 mars, l'Église honore tout particulièrement le céleste époux de la Vierge Marie. En outre la piété des fidèles a consacré tout le mois de mars à le vénérer. Saint Joseph, l'humble artisan, a été couronné d'un honneur plus grand que ne le fut celui de son royal ancêtre, David ; la gloire qui avait été promise à la maison de David a trouvé en saint Joseph son accomplissement. C'est en ces termes que la sainte liturgie salue l'époux de la Mère de Dieu.

Dieu a choisi saint Joseph pour être le soutien de la Sainte Famille, le père nourricier de Jésus. Saint Joseph a répondu à ce choix divin par une obéissance parfaite et une grande foi, lorsque l'ange lui révéla le mystère de la maternité de Marie. Il a partagé les douleurs de la Vierge lorsqu'ils s'enfuirent en Égypte et, plus tard, lorsqu'ils durent chercher leur enfant pendant trois jours dans Jérusalem. Il a protégé et servi Marie avec une pureté virginale. Il a été, comme le dit saint Bernard, *« le serviteur fidèle et prudent que le Seigneur a établi comme le soutien de sa Mère, le père nourricier de son humanité, et le seul fidèle collaborateur sur la terre des desseins de Dieu »*. La Sainte Écriture célèbre expressément sa bonté (Mat.1, 19) et rapporte la pieuse sollicitude avec laquelle il a pris une place si importante dans la vie de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère. C'est pour cette raison que nous l'invoquons pour qu'il protège la chrétienté comme il a autrefois protégé Jésus et Marie. Il est **patron de l'Église universelle**.

Il ressort des saints Évangiles, que saint Joseph est mort avant le début de la vie publique de Notre-Seigneur ; car on nomme toujours Jésus-Christ pendant cette vie publique le Fils de Marie. Il est donc certain qu'il a quitté le monde rempli de consolation en présence du divin Sauveur et de sa très sainte Mère. C'est pourquoi nous le vénérons comme **patron de la bonne mort** laquelle n'est autre qu'une mort sainte.

Enfin, nous n'oublions pas que saint Joseph accomplit humblement chaque jour son rude métier de charpentier pour nourrir la sainte famille. Nous l'invoquons pour qu'il nous aide à exécuter notre tâche, si petite soit-elle, comme il le fit lui-même, pour la gloire de Dieu

et le bien du prochain. Il fut proclamé **patron des travailleurs** par le pape Pie XII en 1955. Cette fête se célèbre le 1^{er} mai.

SAINTE FAUSTINE KOWALSKA

Sainte Faustine est une religieuse polonaise qui reçut de nombreuses visites de Notre-Seigneur qu'elle relata dans un précieux **petit journal**. Au cours d'une de ses visites, Notre-Seigneur se plaint de la tiédeur des âmes qui viennent communier : *« Je désire m'unir aux âmes, mon plus grand plaisir est de m'unir aux âmes. Sache ceci, ma fille, que lorsque je viens dans la Sainte Communion jusqu'au cœur des hommes, j'ai les mains pleines de toutes sortes de grâces que je désire transmettre aux âmes, mais les âmes ne font même pas attention à moi. Elles me laissent seul et s'occupent d'autre chose. Comme cela m'attriste que les âmes n'aient pas compris l'Amour. Elles se conduisent envers moi comme une chose morte. »*

HUMOUR

Un prince raillait un jour un de ses courtisans, qui l'avait servi dans plusieurs ambassades, et lui disait qu'il ressemblait à un bœuf. *« Je ne sais à qui je ressemble, répondit le courtisan, mais j'ai eu l'honneur de vous représenter en plusieurs occasions. »*

POURQUOI LES CORPS RESSUSCITERONT

À Londres, un jeune avocat défendait un homme accusé de cambriolage avec effraction.

– *Votre honneur, dit l'avocat au juge, j'affirme que mon client n'a pas commis d'effraction du tout. Il a trouvé la fenêtre du salon ouverte, il y a introduit son bras et enlevé quelques babioles qui se trouvaient là. Mais le bras de mon client, ce n'est pas lui !... et je me demande comment vous pouvez punir l'accusé pour une offense commise par un seul de ses membres.*

– *Excellent argument, répondit le juge, je condamne le bras de l'accusé à un an de prison. Son maître peut l'accompagner ou non, à son choix.*

Cette historiette m'a rappelé la réponse du catéchisme à cette question : *« Pourquoi les corps ressusciteront-ils ? Ce sera pour être associés à la récompense ou à la punition de l'âme, comme ils l'ont été à ses bonnes ou à ses mauvaises actions. »*

ÉPHÉMÉRIDES DU MOIS DE MARS 2011

MOIS CONSACRÉ À SAINT JOSEPH

	Notre-Dame du Férétra TOULOUSE	Prieuré St Dominique GRAGNAGUE	Chapelle du Sacré-Cœur CASTRES
mardi 1^{er} mars de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mercredi 2 mars de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
jeudi 3 mars de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
vendredi 4 mars Saint Casimir <i>1^{er} vendredi du mois</i>	17h30 : Heure Sainte & confessions 18h30 : messe basse		17h30 confessions 18h messe basse
Samedi 5 mars de la Sainte Vierge <i>1^{er} samedi du mois</i>	15h : permanence du prêtre (abbé Brunet) 17h Office du Rosaire 17h30 : messe basse		17h30 confessions 18h messe basse
dimanche 6 mars Dimanche de la Quinquagésime	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 7 mars St Thomas d'Aquin, confesseur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mardi 8 mars Saint Jean de Dieu	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
mercredi 9 mars Mercredi des Cendres	17h30 : confessions 18h30 : messe basse précédée de la bénédiction et imposition des cendres	11h30 messe basse	17h30 confessions 18h messe basse précédée de la bénédiction et imposition des cendres
jeudi 10 mars de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h messe basse	
vendredi 11 mars de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
samedi 12 mars de la férie	Récollecion de Carême (messe à l'école St Jean-Bosco à 11h) 17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
dimanche 13 mars Premier Dimanche de Carême	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 14 mars de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mardi 15 mars de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
mercredi 16 mars Mercredi des Quatre-Temps	17h30 : confessions 18h30 : messe basse 19h15 : histoire de l'Église	11h30 messe basse	
jeudi 17 mars de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h messe basse	
vendredi 18 mars Vendredi des Quatre-Temps	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
samedi 19 mars Saint Joseph, Époux de la Sainte Vierge et Patron de l'Église universelle	Pèlerinage du doyenné à Notre-Dame de Marceille (Messe à Limoux à 17h30) 17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
dimanche 20 mars Deuxième Dimanche de Carême	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 21 mars de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mardi 22 mars de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	

mercredi 23 mars de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse 19h15 catéchisme pour adultes	11h30 messe basse	
jeudi 24 mars de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h messe basse	
vendredi 25 mars Annonciation de la Très Sainte Vierge Marie	20 ans du décès de S.E. Mgr Marcel Lefebvre		
	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
samedi 26 mars de la férie	15h : permanence du prêtre (abbé de Lassus) 18h30 : messe basse		
dimanche 27 mars Troisième Dimanche de Carême	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
lundi 28 mars de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mardi 29 mars de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
mercredi 30 mars de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
jeudi 31 mars de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h messe basse	
vendredi 1^{er} avril de la férie <i>1^{er} vendredi du mois</i>	17h30 : Heure Sainte & confessions 18h30 : messe basse		17h30 confessions 18h messe basse
Samedi 2 avril de la férie <i>1^{er} samedi du mois</i>	15h : permanence du prêtre (abbé Fernandez) 17h Office du Rosaire 17h30 : messe basse		17h30 confessions 18h messe basse
dimanche 3 avril Quatrième Dimanche de Carême	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée

lundi 14 mars 2011

Conférence à 20h
Salle Barcelone à Toulouse
(22 allée de Barcelone)

« Adolescent au XXI^{ème} siècle, une chance ou le début des ennuis ? »

Par M. l'abbé Boubée,
*Ancien Directeur des écoles de la FSSPX,
Professeur à l'Institut Universitaire St Pie X, vicaire
à St Nicolas du Chardonnet.*

samedi 12 mars

de 10h à 17h

Récollecion de Carême

à l'école Saint-Jean-Bosco
Prêchée par le M. l'abbé GAUD

10h 1^{ère} conférence

11h messe chantée

12h30 déjeuner

14h 2^{ème} conférence

15h 3^{ème} conférence

16h salut du Saint Sacrement

*Vers 17h la récollecion se clôturera
par un goûter paroissial.*

samedi 19 mars

**Pèlerinage du Doyenné
à N.D. de Marceille**

« Le Saint Sacrifice de la Messe »

8h départ depuis l'école
Saint Joseph des Carmes
12h30 repas à St-Martin-de-V.
(RD 318)

17h30 Messe à Limoux

*Venez nombreux prier Notre Dame pour
les familles, pour l'apostolat dans la
région.*

Carnet paroissial

Baptême :

Martin LEVESQUE, le 12 février à Toulouse
Augustin MAXIMOFF, le 26 février à
Toulouse

RECTIFICATIFS DE CERTAINES DATES

Kermesse du Prieuré le dimanche **22 mai**
30 ans de l'école St-Joseph-des-Carmes, le dimanche **29 mai**
Hommage national à Sainte Jeanne d'Arc, le **8 mai**
Pèlerinage de Chartres, les 11, 12 et 13 juin

Prieuré saint Dominique

2245 av. des Platanes
31380 GRAGNAGUE
tél. : 05 61 74 27 93

N.D. du Férétra

Place saint Roch
TOULOUSE
tél. : 05 61 55 42 88

Chapelle du Sacré-Coeur

24 rue Mahuziès
81100 CASTRES
tél. : 05 61 74 27 93
05 63 72 15 66

École Saint-Jean Bosco

14 rue des Artistes
31200 Toulouse
tél. : 05 61 57 32 50